

Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peuplements de caractère jardiné et de provoquer ainsi le recrû naturel.

M. Lozeron mentionne le fait que ces forêts ont souffert fortement, il y a quelques années, de dégâts causés par les écureuils. Ceux-ci ont écorcé de nombreuses tiges du sous-bois. Ces dépréciations avaient atteint un degré tel qu'il avait fallu procéder à la destruction systématique du gracieux rongeur.

L'excursion prit fin dans le restaurant de la Grande Joux, où la ville de Neuchâtel eut l'amabilité d'offrir une collation. M. le syndic *Perrin* voulut bien souhaiter la bienvenue à ses invités, après quoi M. *Reuter*, conseiller municipal, successeur des anciens « maîtres des Joux », fit l'historique du développement de la belle propriété neuchâteloise. Au nom des participants, M. *Niggli*, inspecteur forestier d'arrondissement à Château-d'Oex, remercie nos aimables amphytrions et exprime au comité local leurs sentiments de reconnaissance.

C'est la fin. Vers midi et demi, les deux autocars étaient de retour à Neuchâtel et ce fut la dislocation, le seul moment désagréable dans nos réunions annuelles.

Nos amis et camarades neuchâtelois ont droit aux plus vifs éloges. Tous ceux qui, à un titre quelconque, magistrats, conseillers municipaux et forestiers, ont collaboré à la préparation du Congrès forestier de 1927, y ont mis tout leur cœur. Ils se sont ingéniés, pendant quatre jours, à rendre agréable le séjour de leurs camarades dans leur canton. Ils leur ont fait les honneurs de forêts qui comptent parmi les plus intéressantes au monde. Ils leur ont montré, en outre, quels beaux fruits peut produire la collaboration intelligente et suivie des techniciens forestiers et des autorités communales.

Les participants sont rentrés dans leurs foyers pleins d'admiration et de reconnaissance. La réunion de Neuchâtel restera pour beaucoup une leçon de choses du plus vif intérêt. Souhaitons qu'elle fasse sentir ses heureux effets dans les forêts du pays entier.

A messieurs les forestiers neuchâtelois, M. Biolley en tête, et à tout le comité d'organisation mille félicitations et un cordial merci.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

Insectes ravageurs du bois à la limite supérieure de la forêt.

On admet assez généralement qu'à la limite supérieure de la forêt les insectes xylophages sont moins redoutables que dans les régions basse et moyenne.

C'est incontestable. Mais il serait erroné d'admettre que, dans ces hautes régions, les plantes dépérissantes sont à l'abri de tout danger de ce côté-là. Bien au contraire, ces ravageurs y pullulent parfois. Et

l'on est étonné souvent du grand nombre d'espèces vivant côte à côte sur la même plante.

Nous avons pu en faire la constatation, à différentes reprises, dans le Parc national de l'Engadine.

En voici un exemple. Notre Station de recherches a installé une placette d'essais à Stavelchod, non loin de l'Ofenberg, dans un peuplement serré du pin de montagne (*Pinus montana*), à l'altitude de 1930 m. A l'intérieur de celui-ci, une tige de faibles dimensions (diamètres 15 cm, hauteur 8 m) et dont le dessèchement remontait à 1925, était littéralement criblée de trous et de couloirs d'insectes. Pas moins de huit espèces s'y étaient donné rendez-vous : une vraie ménagerie ! Ces espèces, faciles à reconnaître d'après la nature de leurs couloirs, étaient les suivantes :

5 scolytides, soit : l'hylésine piniperde (*Hylesinus piniperda* Gyll.); *Hylastes decumanus* Er., un bostryche; l'hylésine polygraphe (*Polygraphus polygraphus* Reitt.); le petit bostryche de l'arolle (*Pityogenes bistridentatus* Eichh.); le bostryche liseré (*Tomicus lineatus* Oliv.);

1 charançon : le pissode du pin (*Pissodes pini* L.), et enfin

1 longicorne : *Lamia sator* Fabr.

Rien d'étonnant à ce que ce rassemblement d'insectes xylophages ait provoqué la venue d'un de leurs ennemis, vivant à leurs dépens. En effet, nous y avons trouvé aussi l'insecte parfait du *Clerus formicarius*, petit coléoptère qui fait grande consommation d'œufs, de larves et de chrysalides des divers scolytides indiqués ci-dessus.

H. B.

CHRONIQUE.

Cantons.

Neuchâtel. *Nomination.* En remplacement de M. Edouard Lozeron, nommé inspecteur cantonal des forêts, le Conseil d'Etat a désigné, dans sa séance du 16 septembre, en qualité d'inspecteur du 6^{me} arrondissement forestier, M. *Jean-Louis Nagel*, actuellement expert forestier à Cortaillod (Neuchâtel).

— *Le peuplier carolin.* La direction de la Fabrique suisse d'allumettes à Fleurier a communiqué au récent Congrès de la Société forestière suisse à Neuchâtel la note suivante : „Il serait peut-être bon de signaler à nos inspecteurs que le peuplier carolin n'est pas cultivé en suffisance dans le pays pour nous permettre de faire face à nos besoins, de sorte que les fabriques d'allumettes sont dans l'obligation d'importer chaque année environ 3000 m³ de cette essence. Il serait désirable que le peuplier soit planté et cultivé en plus grande quantité afin que notre industrie puisse progressivement se libérer de cette dépendance de l'étranger.“